



HO'OUULU LĀHUI
Regenerating Oceania
13th Festival of Pacific Arts & Culture
Hawai'i 2024



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Commission sur le Treizième Festival des arts du Pacifique (FestPAC)

Commission sur le Trezième Festival des arts du Pacifique

Le Chef de la Commission
Kalani Ka'anā'anā
Représentant du Ministère de
Tourisme d'Hawaï

Les Commissaires
Maenette Ah Nee Benham, Ph.D.
Représentant du Gouverneur

Snowbird Bento
Représentant de la Communauté

Māpuana de Silva
Représentant de la Communauté

Sylvia Hussey, Ed.D
Représentant du Bureau des Affaires
Hawaïennes

Sen. Jarrett Keohokālole
Représentant du Président du Sénat

Rep. Richard Onishi
Représentant du Président de la
Chambre

Kēhaulani Pu'u
Représentant de la Ville et Comté
d'Honolulu

Chris J. Sadayasu
Représentant du Département des
Affaires, du Développement
Économique et du Tourisme

1801 Avenue Kalākaua
Honolulu, Hawai'i 96815

Courrier postal:
Autorité du tourisme d'Hawaï
1801 Avenue Kalākaua, premier étage
Honolulu, Hawai'i 96815

festpachawaii.org
f i t f estpachawaii

RÉUNION

Lundi, 13 Février 2023
15h00

Cette réunion se tiendra en personne et par téléconférence comme autorisé par et conformément aux exigences de la loi 220 (SLH 2021).

Palais des congrès d'Hawaï
Parc de stationnement, Salle de reunion A
1801 Avenue Kalākaua
Honolulu, Hawai'i 96815

Diffusion en direct via Zoom sur Facebook HTA :
<https://www.facebook.com/HawaiiHTA>

Le public est invité à s'inscrire à l'avance pour participer via Zoom :
<https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZEpf-qtqDgqGtaCLsvyg6ExR2vsULWOEktA>

Une fois inscrit, vous recevrez un email de confirmation. Voir page 2 pour plus d'informations sur la connexion via Zoom ou par téléphone.

Les documents pour cet ordre du jour et le procès-verbal de cette réunion seront disponibles sur :

<https://invest.hawaii.gov/international/festival-of-pacific-arts-culture-festpac/>

ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture de la séance
- II. Témoignage public sur les points de l'ordre
- III. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 Janvier, 2023
- IV. Discussion sur le poste de président d'honneur pour le Festival des arts du Pacifique
- V. Discussion sur l'approvisionnement pour le fournisseur de festival du Festival des arts du Pacifique
- VI. Rapport sur les interactions autorisées, conformément à la loi 103, Lois de Session d'Hawaï 2021

- VII. Présentation, discussion et/ou action concernant le rapport du directeur du festival
- VIII. Présentation, discussion et/ou action concernant la mise à jour du comité administratif
- IX. Présentation, discussion et/ou action concernant les sites et mise à jour du comité de programmation
- X. Témoignage public sur les points de l'ordre
- XI. Annonces
- XII. Prochaine réunion – 20 Mars 2023
- XIII. Clôture de la séance

Les membres du public qui assistent à la réunion en personne sont encouragés à porter des masques ; cependant ce n'est pas obligatoire. Des masques sont à fournir sur demande.

Emplacement du lieu pour ceux qui assistent à la réunion en personne :

Palais des congrès d'Hawaï
Parc de stationnement, Salle de reunion A
1801 Avenue Kalākaua
Honolulu, HI 96815

Parking : Un parking public est disponible à Hawai'i Convention Center (entrée sur la rue Kalākaua) et sera validé.

Conformément à la loi 220, il n'y aura pas de zone de visualisation à distance établie pour que les membres du public puissent voir et participer à cette réunion en utilisant la technologie de conférence interactive (TIC) car il y aura une option en personne pour que les membres du public puissent voir et participer à la réunion.

Si vous avez besoin d'une aide auxiliaire et/ou de services en raison d'un handicap, veuillez appeler Irina De La Torre au (808) 973-2274 ou envoyer un courriel à idelatorre@gohta.net dès que possible, de préférence au plus tard 2 jours ouvrables avant la réunion. Si une réponse est reçue après ce délai, nous essaierons d'obtenir l'aide/service auxiliaire ou le logement, mais nous ne pouvons pas garantir que la demande sera satisfaite.

Sur demande, cet avis est disponible dans d'autres formats tels que gros caractères, braille ou copie électronique.

Les membres du public peuvent soumettre un témoignage écrit par courriel à idelatorre@gohta.net, par fax au (808) 973-2253, ou par courrier postal :

Témoignage FestPAC
c/o Autorité du tourisme d'Hawaï
1801, avenue Kalākaua, premier étage
Honolulu, Hawaï 96815

Veuillez inclure le mot « témoignage » et le sujet après la ligne d'adresse.

Pour l'accès public à Internet : il vous sera demandé d'entrer votre nom afin d'accéder à la réunion en tant que participant. La Commission vous demande d'entrer votre nom complet, mais vous pouvez utiliser un pseudonyme ou un autre identifiant si vous souhaitez rester anonyme. Une adresse e-mail vous sera demandée. Vous pouvez remplir ce champ avec une entrée au format e-mail, par exemple, ***@**mail.com. En tant que participant, votre

microphone sera automatiquement mis en sourdine pendant la réunion, sauf si vous apportez un témoignage. Le président demandera des témoignages publics au cours de la réunion.

Pour l'accès au téléphone public : vous pouvez obtenir un accès audio uniquement en appelant le numéro de téléphone Zoom indiqué dans l'e-mail de confirmation. Après avoir composé le numéro, vous serez invité à entrer l'ID de la réunion qui figure également en haut de l'ordre du jour. Après avoir saisi l'ID de réunion, attendez d'être admis à la réunion. Lorsque le président demande un témoignage public, vous pouvez indiquer que vous souhaitez témoigner en saisissant « * » puis « 9 » sur le clavier de votre téléphone. Après avoir saisi "*" puis "9", un message vocal vous indiquera que l'hôte de la réunion a été notifié. Une fois reconnu par le président, vous pouvez vous réactiver en appuyant sur "*" puis sur "6" sur votre téléphone. Une invite vocale vous indiquera que vous n'êtes plus en mode silencieux. Une fois que vous avez fini de parler, veuillez entrer "*" puis "6" à nouveau pour vous mettre en sourdine.

Pour l'accès à internet et au téléphone, lors de votre témoignage, il vous sera demandé de vous identifier ainsi que l'organisation, le cas échéant, que vous représentez. Si vous souhaitez rester anonyme, vous pouvez le déclarer.